

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 07 /03/2023

Le sept mars de l'an deux mil vingt-trois, à 18h45, le conseil municipal de la commune de SAINTE SOLANGE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle à la mairie, sous la présidence de Madame de BENGY-PUYVALLEE Ghislaine, Maire.

**Présents :** Mme de BENGY-PUYVALLEE Ghislaine, M. DUBOIS Etienne, M. CANTELE Bruno, M. DUBOIS Jean-Paul, Mme BERNARD Michelle, Mme BOUTILLON Sylvie, M. LAGNEAU Antony, Mme REVERAULT Caroline, Mme HERNANDEZ SENET Amélia, Mme JOULIN Angélique, M. PRUVOST Yoann.

**Absents :** Mme BERTIN Isabelle donne pouvoir à Mme JOULIN Angélique, M. BRANDY Sylvain donne pouvoir à M. DUBOIS Etienne, M. FLORENTIN Sébastien, absent excusé, Mme BOULIOL Marie-Ange, absente excusée,

A été désigné secrétaire de séance : M. PRUVOST Yoann

Mme le maire ouvre la séance à 18h45 et constate que le quorum est atteint.

**Demande de scrutin particulier :** non

### **Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2022.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

2023-03-001	Demande de subvention de la Région Centre Val de Loire pour travaux de réfection de 2 Points d'Arrêts Routiers du projet d'aménagement qualitatif et sécuritaire de la Route de Moulins-sur-Yèvre
-------------	---

## **Demande de subvention de la Région Centre Val de Loire pour travaux de réfection de 2 Points d'Arrêts Routiers du projet d'aménagement qualitatif et sécuritaire de la Route de Moulins-sur-Yèvre**

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux le projet d'aménagement qualitatif et sécuritaire de la Route de Moulins Sur Yèvre et de la mise en accessibilité des cheminements. Une mission de maîtrise d'œuvre concernant ces travaux a été actée par délibération en date du 31 août 2021.

Des demandes de subventions au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) et des amendes de police auprès du Conseil Départemental du Cher ont été actées par délibération du 27 janvier 2022.

Dans ces travaux, il est prévu de sécuriser et de mettre en accessibilité 2 Points d'Arrêts Routiers. Le coût estimatif des travaux est de 18 000 € HT.

Afin de diminuer le coût budgétaire, Mme le maire propose de solliciter une subvention au titre de la Région Centre Val de Loire à hauteur de 70 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Sollicite une subvention auprès de la Région Centre Val de Loire à hauteur de 70 % pour une dépense subventionnable de 18 000 € HT pour les travaux de sécurisation et de mise en accessibilité de 2 points d'Arrêts Routiers,
- Approuve le plan de financement ci-dessous

### **PLAN DE FINANCEMENT**

Montant estimatif Total des travaux HT	Subvention Région à hauteur de 70 %	Auto financement commune
18 000 €	12 600 €	5 400 €

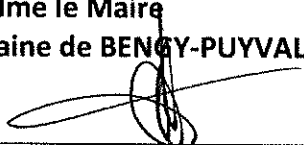

- Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

#### **Qualité des échanges :**

M. LAGNEAU Antony demande si les Points d'Arrêts Routiers resteront au même emplacement. M. DUBOIS Etienne répond oui, les emplacements resteront identiques.

Pour	Contre	Sens du vote
A l'unanimité		Pour : 13 Contre : / La délibération 2023-03-001 est adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 18H51

<b>Signature de Mme le Maire</b> <b>Madame Ghislaine de BENOY-PUYVALLEE</b> 	<b>Signature secrétaire de séance</b> <b>Monsieur PRUVOST Ydann</b> 
---	--

Approuvé le 13 avril 2023